

Conseil d'administration du 15/03/2023 9h-10h45

Lieu : zoom

Membres Présents :

Jean-Marc Lavest	(Administrateur Provisoire/Recteur USTH)
Philippe Knauth	(Aix-Marseille Université)
Anne Giroir	(Université Claude Bernard Lyon 1)
Christian Valentin	(IRD)
Lilian Aveneau	(Université de Poitiers)
Pedro Almeida de Oliveira	(Université Paris Saclay)
Florent Calvayrac	(Le Mans Université)
Christian Valentin	(IRD)
Hubert Loisel	(Université du Littoral Côte d'Opale)
Martin Schwell	(Université Paris Est Créteil)
Essaid Ait Barka	(Université de Reims)
Benoit Piro	(Université de Paris)
Magali Gérino	(Université Paul Sabatier)

Invités :

Philippe Behra	(Département AES)
Éric Lacombe	(Département BDD)
Guillaume Patanchon	(Département SPACE)
Jean-Christophe Lacroix	(Département AMSN)
Luc Le Calvez	(USTH)
Nora Negadi	(Ambassade de France)
Alexis Michel	(CDEFI)
Tranh Truc Vu	(MESRI)
Aïda Castellano	(Consortium USTH)

1) Accueil

Accueil par le Professeur Jean Marc Lavest, administrateur provisoire du Consortium et Recteur principal de l'USTH. Monsieur Lavest procède à la vérification du quorum, celui-ci étant atteint avec 12 membres sur 16, la réunion peut commencer.

2) Approbation du projet du compte rendu du 7 octobre 2022

Vote et approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil d'administration du 7 octobre 2022.

3) Informations USTH

Partie 1 : présentation du bilan d'activités 2022

1. Ressources humaines

Le recteur principal de l'USTH, le professeur Jean-Marc Lavest, explique qu'actuellement l'USTH compte avec 173 employés permanents, dont 168 sont vietnamiens. Il précise que parmi ces effectifs, 91 sont des enseignants-chercheurs. En 2022, 14 enseignants et 12 employés administratifs ont été recrutés dans le corps enseignant-chercheur. De plus, un nouveau vice-recteur a été nommé pour se concentrer sur la recherche, les relations internationales et la communication.

Par ailleurs, monsieur Lavest, rappelle qu'au sein de l'USTH existe une cellule communiste qui est obligatoire dans toutes les universités publiques au Vietnam. Il en résulte que 47 membres font partie de la cellule du parti communiste, tandis qu'un syndicat comprenant 160 personnes et une Union des jeunes sont également présents.

Cf. PPT en annexe

2. Admission et cursus

2.1 Admission

Monsieur Lavest, signale une augmentation du niveau de sélectivité depuis trois ou quatre ans, notamment sur les entrées en Bachelor. Pour 2022 :

- Bachelor : 821 nouveaux étudiants (une hausse de 18.13% comparé à celui de 2021)
- Master : 71 nouveaux étudiants
- PhD : 14 nouveaux étudiants

Actuellement la première vague de recrutement pour septembre 2023 est en cours. Au cours de cette première étape, une pression supplémentaire de 15 % est déjà observée concernant les étudiants souhaitant intégrer le cycle de licence.

Cf. PPT en annexe

2.2 Cursus

Aujourd'hui l'USTH compte :

- 16 programmes Bachelor (3 en DD)
- 6 Masters

- 6 programmes doctoraux.

Les doubles diplômes de licence en Chimie, ICT et Sciences du vivant ont débuté en septembre 2022, avec la participation de cinq universités membres du Consortium qui ont signé ces accords.

Cf. PPT en annexe

3. Recherche

Monsieur Lavest indique que le montant global du budget alloué à la recherche a été de 640,000 € en 2022. Une partie importante a été portée par des contrats nationaux : NAFOSTED, la VAST, VINIF et le reste sur fonds propres de l'USTH.

En 2022, l'USTH a publié 125 publications internationales SCIE indexés, ce qui vaut à une moyenne de 1,6 publication par chercheur, ce qui est un très bon indicateur de performance. En termes de volume général, l'USTH est devenu le troisième institut le plus publiant de la VAST et le deuxième institut en termes d'impacts des publications.

Par ailleurs, plusieurs événements scientifiques se sont déroulés au sein de l'Université, comme la venue du Professeur Duncan Haldane, prix Nobel de Physique.

Cf. PPT en annexe

4. Coopérations nationales et internationales

En termes de coopérations internationales, l'USTH a reçu 23 délégations et 36 professeurs invités (la première moitié de l'année 2022 était bloquée à cause de la pandémie), 43 étudiants ont effectué un semestre d'échange à l'étranger et des étudiants français et belges ont été accueillis à l'USTH.

Cf. PPT en annexe

5. Immobilier et budget

5.1 Immobilier

Au sujet des surfaces disponibles, monsieur le recteur souligne que face à la montée du nombre d'étudiants, il s'avère nécessaire de trouver des surfaces supplémentaires. Pour cette raison, l'USTH se répartit sur plusieurs bâtiments autour de la VAST :

- A21 Building
- Mini Hoa Lac
- Institut de Géologie
- Centre de recherche et de technologie de Co Nhue

De plus, en septembre 2023, l'USTH pourra utiliser un bâtiment supplémentaire de 4,000 m², ce qui portera le nombre total de ses installations à cinq réparties autour du campus.

A propos des équipements, l'USTH dispose de 8 laboratoires de recherche et 18 salles de travaux pratiques. De plus, l'approvisionnement en équipements se poursuit pour les laboratoires de MST et FST.

Concernant le Projet Hoa Lac, comme cela avait été annoncé lors du dernier CA, la construction du campus a pris du retard et ne pourra pas être achevée sans une extension des travaux jusqu'en 2025. Cette extension doit être approuvée par le Premier Ministre.

Cf. PPT en annexe

5.2 Finances

Pour le budget détaillé voir diapositives 19-20 du PPT.

Partie 2 : stages à l'USTH

Monsieur Lavest, rappelle que la liste des sujets des stages ouverts à l'USTH avait été lancée en décembre 2022 et avait été rediffusée aux membres du Consortium. Un total de soixante-huit sujets ont été proposés, lesquels sont rattachés aux départements de l'USTH et aux activités des chercheurs des établissements membres.

Actuellement 8 sujets ont été remontés (La Rochelle et Toulouse III Paul Sabatier). Cette liste sera renouvelée et elle continuera à être diffusée.

Cf. PPT en annexe

Partie 3 : Programme 89

Monsieur Lavest signale que les mécanismes de décision et de calendrier restent très incertains.

L'état actuel du programme est le suivant : en 2022 l'USTH a reçu 11 candidatures, la liste des candidats a été envoyée au MoET, lequel a donné son accord pour trois candidatures. En principe, en septembre 2022, les trois candidats auraient dû être envoyés en France. à ce jour, les sujets de stage sont toujours en attente à l'USTH, car ni le Ministère de l'Enseignement et de la Formation (MoET) ni le Ministère des Finances (MoF) n'ont validé leur départ et transmis les autorisations financières nécessaires..

En 2023, l'appel à candidature du programme 89 a été relancé, cinq nouveaux candidats sont arrivés. Parallèlement, une campagne d'appel à sujet au niveau du Consortium a été relancée. Cela a donné lieu à 36 sujets, et Monsieur Lavest tient à remercier les membres pour leurs concours.

Cf. PPT en annexe

Partie 4 Accréditation HCERES

Mr Lavest annonce le lancement de l'accréditation institutionnelle par l'Hceres. A ce sujet, il rappelle les établissements concernés ont obtenus l'accréditation des Masters en juillet 2022, c'est-à-dire des diplômes français qui se déroulent à l'USTH, pour la période allant de 2022-2028. De même, sur la période 2016-2022, l'USTH a obtenu une accréditation de son parcours de Bachelor par le Hceres, qui a été prolongée en 2023.

Cette année, c'est une accréditation institutionnelle, la première fois pour l'USTH, qui est demandée au Hceres. Le rapport d'autoévaluation a été remis le 15 mars, et la visite des experts est prévue au début du mois de mai à Hanoï.

Cf. PPT en annexe

Partie 5 Indemnisation des missions

Concernant les *per diem*, Monsieur Jean-Marc Lavest évoque la possibilité de travailler sur un transfert de charge entre le Consortium et l'USTH. Ce dossier devra être approfondi avec le prochain Président du Consortium.

Cf. PPT en annexe

Partie 6 Postes d'ETI à l'USTH

M. Lavest annonce aux membres du CA qu'en septembre 2023, le poste DRITT ne sera plus financé par le MEAE. Il signale que cela s'inscrit dans un cadre général de réduction des postes de ces experts, mais néanmoins déplore ce choix qui va déstabiliser l'université.

Cf. PPT en annexe

Partie 7 Vie de l'association

Bilan des conventions EAD 2022

En tant qu'administrateur provisoire du Consortium, Mr Lavest réalise le bilan des conventions EAD 2022. L'année 2021-2022 a généré 1 340 heures à distance essentiellement sur le premier semestre pour couvrir les enseignements en Master. Il rappelle que le principe de reconduire une aide aux établissements qui se sont investis dans cette action EAD a été validé lors du CA de mai 2022.

- 16 conventions : 15 ont été signées
- Factures : sur 44 150 €, 10.500€ ont été payés à réception des factures.

Cf. PPT en annexe

Bilan Cotisations 2022

Mr Lavest informe qu'actuellement le Consortium compte avec 29 membres permanents et 1 membre observateur. Le nombre de cotisations en 2022 à jours est de 28, avec une université sans réponse, à savoir l'Université de Perpignan.

Cf. PPT en annexe

Budget prévisionnel 2023

Pour le budget prévisionnel détaillé voir diapositives 30-40 du PPT.

Calendrier CA et AG 2023 Consortium

Mr Lavest annonce que la prochaine AG et les deux CA qui l'accompagnent auront lieu le 23 et 24 mai. Il partage avec les membres du CA son souhait de réaliser l'AG à distance et les deux

CA en présentiel à Hanoï. Ainsi, Mr Lavest indique une proposition de budget pour la prise en charge par le Consortium des frais de déplacement : le Consortium prendrait en charge les billes d'avion Paris-Hanoï (A/R).

Le conseil d'administration donne son avis favorable à l'unanimité, pour une prise en charge des billets d'avion pour ses membres à l'occasion de l'AG et des CA du 23 et 24 mai 2023 à l'USTH.

Cf. PPT en annexe

Renouvellement du CA et du Bureau

Conformément à l'article 7 des statuts du Consortium, Monsieur l'Administrateur provisoire, annonce que lors de la prochaine assemblée générale (mai 2023), une moitié du conseil d'administration devra être renouvelée par scrutin secret.

Les membres sortants sont : Aix Marseille Université, Université de Poitiers, Le Mans Université, Université du Littoral Côte d'Opale, Université Paris Est Créteil, Université de Toulouse, Université de Reims Champagne Ardenne et l'IRD.

Les membres qui désirent présenter leur candidature sont invités à le faire par envoi de courriel au Consortium, la date limite est le 20 mai 2023. Il est rappelé que les membres sortant du CA sont rééligibles.

A cette occasion, le bureau du Consortium devra également être renouvelé, à scrutin secret par le conseil d'administration, les membres du bureau sont également rééligibles.

Membres actuels du bureau : Anne Giroir-Fendler, Essaïd Ait Barka, Florent Calvayrac, Christian Valentin, Martin Schwell

Présidence du Consortium

Mr Lavest, annonce que la candidature au poste de Président a été transmise le 11 mars pour diffusion et affichée sur le site du Consortium USTH. Les destinataires ont été :

- Membres du Consortium USTH
- MEAE
- MESRI/DAEI
- Ambassade

La date limite pour l'envoi des candidatures a été fixé au 15 mai 2023. A ce jour un potentiel candidat a déjà pris contact avec M. Lavest.

Monsieur Jean-Marc Lavest, administrateur provisoire du Consortium et recteur principal de l'USTH, remercie les membres du CA ainsi que les invités pour leur présence.

Fin réunion : 10h45

Fait le 7 avril 2023

L'Administrateur provisoire



Jean-Marc Lavest

Fait le 7 avril 2023

Le Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Essaid Ait Barka